



FORMATION EN ÉCRITURE DE CHANSONS

LES CHEMINS D'ÉCRITURE PRENNENT LE LARGE

APPEL À CANDIDATURES DESTINÉ AUX ARTISTES

DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

DATE LIMITE : 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Offerte en mode virtuel du **20 au 24 novembre** prochain, *Les Chemins d'écriture prennent le large* est une formation en écriture de chansons qui s'adresse à huit jeunes artistes de la francophonie canadienne.

En 2003, le Festival de la chanson de Tadoussac, en collaboration avec l'artiste-formateur Xavier Lacouture, met en place *Les Chemins d'écriture*, une formation professionnelle offerte depuis lors chaque été dans le cadre du festival. En 2014, la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ) devient partenaire de l'initiative.

Cette année, Coup de francophone est invité à se joindre au projet dans le cadre de sa 37^e édition présentée en novembre 2023, afin d'offrir cette formation à une cohorte exclusivement constituée d'artistes de la francophonie canadienne.

Contenu

D'une durée de 5 jours, cette formation offerte en mode virtuel propose une exploration des voies de l'écriture et une approche des différents moyens permettant de libérer l'expression. Il se déroule autour de trois axes essentiels dans l'acte d'écrire : le déblocage de l'imaginaire, la relecture et la structuration.

Formateur

Auteur-compositeur-interprète français, **Xavier Lacouture** cumule près de 20 ans d'expérience à titre de formateur/pédagogue dans le domaine de l'écriture de chansons.

Critères d'éligibilité

- Être un.e artiste de la francophonie canadienne (hors Québec) qui a commercialisé au minimum un album ou un EP;
- Écrire des textes de chansons majoritairement en français;
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- S'engager à participer à la totalité de la formation.

Matériel à soumettre

- Biographie;
- Lien vers une plateforme d'écoute;
- Texte de motivation (max : 150 mots).

Dépôt des candidatures : <https://forms.office.com/r/tpARsp09p6>

Date limite : 1^{er} septembre 2023

Informations : Catherine Granger / cgranger@coupdecoeur.ca

Ce projet est réalisé grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec, en vertu des programmes de soutien en matière de francophonie canadienne.